

ÉVÈNEMENT D'ACTUALITÉ 100 % À DISTANCE

QUALIOPi : FAIRE VIVRE SA CERTIFICATION ET SE PRÉPARER AUX CONTRÔLES

JEUDI
7 OCTOBRE
2021
DE 14 H À 17 H



AVEC LA
PARTICIPATION
DE LA DGEFP

Au 1^{er} janvier 2022, les organismes prestataires de développement des compétences n'ayant pas obtenu la certification Qualiopi, ne pourront plus accéder aux fonds publics ou mutualisés. Or au 15 juin 2021, 20 000 organismes étaient engagés ou avaient terminé la démarche.

Pour les autres, il est urgent de bien comprendre les exigences du référentiel et des certificateurs afin de mener à bien et dans les délais leur mise en conformité.

Pour les organismes déjà certifiés, il faut désormais assurer la durabilité de leur certification pour se préparer, d'une part, aux audits de surveillance et de renouvellement et, d'autre part, aux contrôles des financeurs.

Cet événement, très opérationnel, donnera les clefs pour identifier les points sensibles des audits, les modalités de maintien durable de la certification Qualiopi et les exigences des contrôles des financeurs.

PUBLIC

Cet événement s'adresse aux opérateurs de développement des compétences (OPAC), accompagnateurs et auditeurs Qualiopi, financeurs...

INSCRIVEZ-VOUS!



CONTACT
Tél. 01 55 93 91 83
contact.formation@centre-inffo.fr

sur le site de Centre Inffo
www.centre-inffo.fr

PROGRAMME

QUALIOPi : FAIRE VIVRE SA CERTIFICATION ET SE PRÉPARER AUX CONTRÔLES

Contact commercial
contact.formation@centre-info.fr
Tél. : 01 55 93 91 83
www.centre-info.fr

POINT D'ÉTAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE QUALIOPi

- Chiffres clés, offre de certification...
- Publication des organismes certifiés (système d'information)
- Marque et usage de la marque...

BILAN SUR LES EXIGENCES DES CERTIFICATEURS

- Identification des points sensibles : indicateurs liés au handicap, à la veille, à l'analyse des besoins, au positionnement...
- Question du niveau attendu
- Maintien des exigences dans le temps : pilotage, système d'information, méthode de suivi, exemples

AUDITS À VENIR : SURVEILLANCE ET RENOUVELLEMENT

- Modalités de mise en œuvre
- Contrôle des actions correctives
- Appréciation de la démarche d'amélioration continue

LES EXIGENCES ET CONTRÔLES DES FINANCEURS

- Congruence et complémentarité avec Qualiopi
- Pratiques des financeurs

INTERVENANTS

Iris DUVIGNAUD, responsable d'accréditation, section Certifications, COFRAC

François-Xavier GARANCHER, expert contrôle, direction de la Formation professionnelle et des compétences, Caisse des dépôts et consignations

Loïc LEBIGRE, consultant senior en ingénierie et politiques de formation, département Observatoire, Centre Inffo

Stéphane RÉMY, sous-directeur Politiques de formation et du contrôle, DGEFP

Thierry TEBOUL, directeur général de l'Afdas, président du GIE D2OF

Maud VENTURINI, responsable du département Ingénierie de formation, direction du Développement des compétences dans les territoires, Pôle emploi

Un représentant de la Région Ile de France

Un représentant de l'Agefiph

ANIMATION

Sonia DÉCHAMPS, journaliste

